



14^{ème} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

Bonn, Allemagne, 14 au 17 mars 2007

CMS/ScC14/Doc.17
Point 5.3(b) de l'ordre du jour

SUITE AUX DECISIONS DE LA COP8 : MISE AU POINT D'INDICATEURS DES ESPECES MIGRATRICES (Res. 8.7)

1. La mise au point d'indicateurs pour les espèces migratrices a été reconnue par COP8 comme un pas approprié vers une évaluation de la contribution de la Convention pour atteindre la cible 2010. A cet égard, COP8 a demandé au Secrétariat de continuer à assurer la liaison avec le Secrétariat de la CDB et les autres conventions relatives à la biodiversité ainsi qu'avec les institutions pertinentes dans le but d'adopter des indicateurs adaptés pour mesurer les progrès accomplis vers la cible 2010 et, en collaboration avec le Conseil scientifique, de mettre au point un index des espèces migratrices dans le contexte du Living Planet Index.
2. Poursuivant ce mandat, le Secrétariat de la CMS a rejoint au début de 2006 un Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010 (2010 BIP). Le Partenariat est une initiative rassemblant plus de 40 organisations et agences travaillant sur les indicateurs de biodiversité pour 2010 à l'appui de la cible 2010. Il est coordonné par le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (PNUE-CMSC).
3. Le BIP vise à appuyer la fourniture régulière des indicateurs de 2010 au niveau mondial d'une manière qui soit utile pour des interventions politiques et le niveau de communication des succès obtenus pour atteindre la cible 2010. On espère qu'il établira des liens entre la mise au point d'indicateurs mondiaux et régionaux de la biodiversité et associera ses travaux à d'autres objectifs et indicateurs utilisés dans les divers accords multilatéraux sur l'environnement, tels que la CMS et autres initiatives internationales comme les Objectifs de développement du millénaire. Des informations détaillées sur le BIP peuvent être obtenues sur le site Web du BIP: <http://www.twentyten.net/partnership.htm>
4. Le représentant du Secrétariat a participé à la 2^{ème} réunion sur le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010 qui s'est tenue à Cambridge les 7 et 8 février 2006. La réunion a permis de finaliser une proposition pour un projet intégralement GEF sur le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité pour 2010 soumis au GEF en mars 2006. Le Secrétariat a été ensuite informé par le coordinateur du projet que la proposition avait été adoptée. Les fonds alloués par le GEF au BIP 2010 se montent à plus de 3,6 millions de dollars et couvrent des activités de la fin de 2006 à la fin de 2009, comprenant l'établissement et la maintenance du Partenariat, l'élaboration et la fourniture d'une gamme d'indicateurs montrant les progrès accomplis pour atteindre la cible 2010 à l'échelle mondiale (dont quelques-uns déjà reconnus d'un intérêt particulier pour la CMS, notamment le Living Planet Index (LPI) et les Red List Indices (RLI)), l'application d'une stratégie de communication et

l'augmentation de la capacité des gouvernements nationaux et des organisations régionales à mettre au point et à utiliser les indicateurs de biodiversité dans le contexte de la cible 2010. Si la confirmation du financement par le GEF représente un pas en avant très significatif, le projet compte sur la capacité des partenaires à trouver un montant de ressources assez important pour répondre au financement central du GEF. A cet égard, le Secrétariat est engagé à identifier des ressources complémentaires à l'appui les activités plus directement intéressantes pour la CMS au sein de ce projet.

S:_WorkingDocs\ScientificCouncil\14th Meeting\Docs\Fre\ScC14_Doc_17_Migratory_Species_Indicators_F.doc